Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Résiliation bail professionnel prorata ?

Par DIESELDUS

Bonjour,
Mon bail professionnel expire le 20 août 2020 (le propriétaire a accusé de ma lettre de résiliation le 20 février 2020, avec un préavis de 6 mois, soit au 20 août 2020).
Le bail s'acheva en cours de mois, devrais-je payer la totalité du mois d'août ou seulement au prorata de 20/31 jours ?
Mon bailleur a accusé réception de ma lettre de résiliation en indiquant qu'il prenait note de mon congé pour le 20/08.
Rien n'est dit clairement dans le bail.
Par avance merci de votre aide précieuse